

LCL OBLIGATIONS INFLATION EUROPE

■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

LCL Obligations Inflation Europe est un placement qui est investi dans des obligations publiques et/ou privées qui ont la spécificité d'être indexées sur l'inflation, une opportunité pour se protéger contre la hausse des prix.

■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- L'univers des obligations indexées sur l'inflation est complexe et demande une connaissance approfondie de ces marchés avant tout investissement. LCL Obligations Inflation Europe vous permet d'y accéder.
- Le choix des titres est effectué à partir de leur couple rendement/risque mais aussi des anticipations sur les marchés qui permettent de déterminer si des obligations indexées sur l'inflation émises par un pays doivent être préférées à celles émises par un autre.

■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire LCL Obligations Inflation Europe en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 3 ans.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir des précisions sur la gestion sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

... / ...

Investir dans des obligations indexées sur l'inflation pour se protéger contre la hausse des prix

“ VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Dans quoi est investi LCL Obligations Inflation Europe ?

LCL Obligations Inflation Europe est « nourricier » du fonds Amundi Funds Bond Euro Inflation-OR, ce qui signifie qu'il est investi en quasi-totalité dans ce fonds et à titre accessoire en liquidités.

Qu'est-ce que l'inflation ?

L'inflation représente la hausse du niveau général des prix. Elle affecte le pouvoir d'achat des consommateurs et le rendement des placements des investisseurs puisqu'avec la hausse des prix, la même quantité de monnaie permettra d'acheter moins de choses. Les obligations indexées sur l'inflation sont des obligations spécifiques qui évoluent conjointement avec l'inflation. Le montant remboursé à l'investisseur à l'échéance ainsi que les intérêts prennent en compte l'inflation. L'effet de l'inflation est donc atténué.

Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance.

”

RISQUES

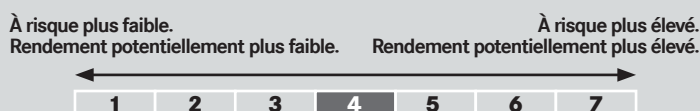
L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI). Comme tout investissement sur les marchés actions, le fonds comporte un risque inhérent à ce type de placement. Ce fonds n'offre ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

LCL OBLIGATIONS INFLATION EUROPE

... / ...

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Code ISIN :**
FR0000985046
 - **Date de création :**
01/06/2001
 - **Nature juridique :** Fonds Commun de Placement
 - **Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro
 - **Durée minimale de placement recommandée :** 3 ans
 - **Distribution de revenus :** Non
 - **Valorisation :** Quotidienne
 - **Devise :** Euro
 - **Société de gestion :**
Amundi Asset Management
 - **Niveau de risque⁽²⁾**
- Disponible dans :**
Compte titres et assurance vie
- **Versements réguliers :**
à partir de 30 € par mois
 - **Frais courants prélevés⁽¹⁾ :**
0,98 % de l'actif net moyen
 - **Frais de sortie :** Néant
- Compte titres :**
- **Droits d'entrée :** 1 % max
 - **Frais de tenue de compte :**
22,25 € l'an net par compte, susceptible d'évolution
 - **Assurance vie**
 - **Souscription minimale initiale :**
montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
 - **Droits d'entrée :** les frais sur versement ou arbitrage sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.



- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de LCL Obligations Inflation Europe est disponible en agence et/ou sur le site sicavetfcp.lcl.fr, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

Document en vigueur au 30/03/2018, susceptible de variations, est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription, une recommandation ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document peut faire l'objet de modifications sans préavis. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont indiquées en complément d'informations réglementaires et notamment de la documentation juridique disponible en agence, sur le site sicavetfcp.lcl.fr ou amf-france.org. Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines. Distributeur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier: LCL, 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management au capital de 1 086 262 605 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.

(1) Notamment : frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement. Ces chiffres peuvent évoluer d'une année sur l'autre.

(2) Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps.